

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{re}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
3 — 52 — — Express.
3 — 32 — matin, Express-Poste.
9 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat. Express.
11 — 49 — matin, Omnibus.
6 — 43 — soir, Omnibus.
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Nous avons annoncé que l'idée de soumettre à un congrès l'ensemble de la question italienne paraissait avoir conquis l'assentiment des cabinets de l'Europe. Le *Moniteur* confirme officiellement nos informations dans une note que nous reproduisons ci-après.

On verra d'ailleurs par la lecture de cette note que nous étions dans l'exacte vérité en présentant la réunion de ce congrès comme ayant toute chance de s'accomplir, mais sans qu'elle fût encore officiellement décidée, puisqu'en effet les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin, n'ont pas encore répondu officiellement ; on peut cependant pressentir dès aujourd'hui quel sera le sens de leur réponse, et on peut regarder les espérances de paix comme ayant pris aujourd'hui une véritable consistance.

Les journaux anglais, le *Times* lui-même, applaudissent à ce premier triomphe de la diplomatie, et le *Journal de Dresde* croit savoir que l'Autriche a donné son consentement à la réunion d'un congrès.

Voici la note du *Moniteur* :

« La Russie a proposé la réunion d'un congrès, en vue de prévenir les complications que l'état de l'Italie pourrait faire surgir et qui seraient de nature à troubler le repos de l'Europe.

« Ce congrès, composé des plénipotentiaires de la France, de l'Autriche de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie, se réunirait dans une ville neutre.

« Le gouvernement de l'Empereur a adhéré à la proposition du cabinet de Saint-Petersbourg. Les cabinets de Londres, de Vienne et de Berlin n'ont pas encore répondu officiellement. »

L'allocation prononcée par Sa Sainteté le Pape Pie IX en présence des cardinaux vient d'être textuellement publiée dans la *Gazette officielle de Milan*. La dépêche privée qui annonçait que le Saint-Père aurait de nouveau requis l'évacuation immédiate de Rome est absolument fautive, ainsi que nous n'avons pas hésité à le présumer.

C'est lundi au soir qu'a commencé à la chambre des communes la discussion relative au bill de réforme parlementaire. Nous n'en connaissons pas encore le résultat, et les journaux anglais, en s'occupant d'une façon toute préventive de cet important débat, ne contiennent rien qui soit de nature à fixer notre incertitude.

Les membres du cabinet pensent qu'ils obtiendront une seconde lecture du bill. Les amis de lord John Russell se croient assurés d'une majorité de 50 à 60 voix en faveur de l'amendement du noble lord. Quel que soit le résultat de la discussion, on peut s'attendre, dit l'*Express*, à revoir dans la liste des votes une preuve de l'étrange confusion que présentent en ce moment les partis dans la chambre.

On croit également que M. Walpole saisira cette occasion de faire connaître les véritables motifs qui l'ont fait donner sa démission de secrétaire de l'intérieur, et l'on s'attendait à quelques révélations curieuses sur la situation des affaires dans le cabinet au moment de la retraite de lord Walpole.

D'autres journaux, considérant le cabinet anglais comme mort, s'occupent déjà du successeur de lord Derby. Les uns citent lord Palmerston, les autres lord John Russell, d'autres, enfin, le comte de Granville.

Demain, ce soir peut-être, à la dernière heure, recevrons-nous de Londres une dépêche télégraphique qui viendra terminer ces incertitudes.

Un arrêté des ministres de l'intérieur et du commerce, ainsi que de la chancellerie militaire centrale et de la police supérieure, en date du 16 mars 1859, inséré dans la *Gazette de Vienne*, défend conditionnellement l'importation, l'exportation et le transit des armes, fractions d'armes, munitions, salpêtres, soufres et plombs, aux frontières autrichiennes qui touchent aux Etats italiens, à la Suisse et à la mer Adriatique.

Certaines feuilles allemandes avaient fait allusion à la nécessité où se trouverait placé, en cas de guerre, le Danemarck de réunir le contingent des duchés à l'armée fédérale. La *Correspondance danoise*, organe du gouvernement danois, traite cette

assertion de paradoxe et déclare que le roi de Danemarck regardera toujours comme son devoir le plus impérieux, dans un conflit européen, d'observer la plus stricte neutralité et de la défendre même par les armes.

Les nouvelles que nous recevons des Principautés sont généralement satisfaisantes. Le prince s'occupe de la réorganisation de son administration, et, dans toutes les mesures qu'il prend, il consacre le principe de l'union. Dans la tournée qu'il fait en ce moment dans les deux provinces, il reçoit partout l'accueil le plus enthousiaste. Un accident fort insignifiant, qui avait fait croire un instant à l'intention des Turcs de passer le Danube près de Giurgewo, a fait éclater les sentiments de patriotisme dont sont animés les Roumains pour résister à tout mouvement hostile des troupes ottomanes.

L'insurrection de l'Inde semble chaque jour perdre du terrain. Les Rohillas ont été dispersés par les troupes anglaises, et leurs forts ont été pris sans coup férir.

Les dernières nouvelles de New-York confirment le démenti que nous avons donné dernièrement à certains journaux anglais qui prétendaient que la mésintelligence s'était mise entre les officiers des escadres française, anglaise et américaine, mouillées dans les eaux de Vera-Cruz. L'entente la plus cordiale n'a jamais cessé de régner au sein des escadres alliées. Miramon était arrivé devant Vera-Cruz qui, sous les ordres de Juarez, se préparait à une vigoureuse résistance.

LL. Exc. les ministres de l'instruction publique et des cultes et de l'intérieur viennent d'adresser à l'Empereur un rapport sur les graves questions d'autorisation d'exercice des cultes reconnus ou non reconnus. D'après les conclusions de ce rapport, formulées en décret et approuvées par l'Empereur, ces autorisations seront dorénavant données par le chef de l'Etat lui-même en conseil d'Etat, sur le rapport du ministre des cultes. — Ch. Bousquet.
(Le Pays.)

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Première Partie.

(Suite.)

— O ciel !... s'écria Bénédicte, mais c'est la vertu elle-même qui est offensée !

— Eh bien ! avais-je tort ?... Il lui sied bien, à cette parvenue, de critiquer ce que j'ai permis, ce que je permettrais encore !...

Bénédicte frissonna.

— Ainsi, dit-il avec douleur, c'est à cause de moi que s'est engagé ce déplorable démêlé ?

— Vous ou un autre, qu'importe !... C'eût été aussi bien Albéric de Tirpenne ou Ernest de Foncheville, ou le rustique Gournet, ou ce vieu Pompadour d'Escarrieux, que la vicomtesse eût tenu le même langage. Ne vous imputez rien et laissez-moi agir. J'attends Gournet, sur qui je compte pour mon second. Vous avez francé les sourcils ! Gournet vous déplaît donc bien !

— Franchement, cet homme ne m'est pas sympathique ; je crains qu'il n'envenime l'affaire.

— Que de craintes !

— Ah ! du moins, avant tout, laissez-moi interroger M^{re} Emma et savoir d'elle si réellement le débat a eu assez de gravité pour que vous ayez à exiger une réparation.

— Vraiment, vous êtes enfant ! Allez, si vous y tenez. Mais Emma est très-émue, plus émue encore que la marquise, et j'ignore si elle pourra vous recevoir.

— J'essaierai.

Au moment où l'on annonça Bénédicte, Emma était étendue pensive dans un fauteuil qu'elle avait roulé près d'une fenêtre. Ses yeux étaient levés au ciel. Elle tressaillit, sourit mélancoliquement et se souleva à demi.

— Venez, dit-elle. Je suis bien contente de vous voir... cela me soulagera.

— Qu'ai-je appris, Mademoiselle !... Cette scène chez M^{re} d'Orban...

— On vous en a instruit ?

— Le marquis m'a tout raconté.

— Tant mieux, car il m'en coûterait de faire ce récit, et je veux oublier ce qui s'est passé.

— L'oublier ! quand ce débat doit produire une rupture.

— Je ne me le dissimule pas, et c'est à quoi je songeais avec chagrin. Il m'était si doux de revoir Louise, Louise que j'aime tant ! Depuis un an nous étions séparées, mais son frère me donnait de ses nouvelles. Il me montrait ses lettres ; et moi, de mon côté, je lui lisais celles que Louise

m'adressait. Elle revient ; à peine nous sommes-nous revues, et tout est brisé ! Oh ! c'est cruel !

— N'espérez-vous pas une réconciliation ?

— M^{re} d'Orban l'a rendue impossible.

— Réellement, la vicomtesse a donc été violente ? demanda Bénédicte, cherchant la vérité entière dans les regards de la jeune fille.

— Oui... dit Emma avec effort et en soupirant.

Bénédicte devint sombre ; il avait compris que le marquis, s'il exigeait une réparation, était dans son droit. Ce fut au tour d'Emma à s'inquiéter du silence de l'artiste.

— J'espérais, dit-elle, que cette affaire se terminerait ainsi ; et, je ne sais pourquoi, je tremble maintenant.

— Mademoiselle, calmez-vous, de grâce... Je n'ai rien à ajouter. Permettez-moi de prendre congé de vous. Emma se leva comme en sursaut et retint vivement Bénédicte.

— Non, vous ne partirez pas avant de m'avoir avoué...

— Qu'ai-je à vous avouer ?

— Je l'ignore, moi !... mais je pressens un mystère. Oh ! si vous avez de l'amitié pour moi, Monsieur Bénédicte, ne craignez pas de m'instruire. Est-ce que le marquis voudrait...

Elle s'arrêta, n'ayant pas le courage d'achever sa pensée.

— Vous l'exigez ?... Serez-vous ferme devant cette révélation.

Le *Journal des Débats* raconte en ces termes une particularité assez plaisante :

« L'avis à vapeur *Corse* étant venu, il y a quelques jours, mouiller un pied d'ancre en rade de Spithead, cette apparition du pavillon français dans le voisinage du principal port de l'Angleterre a presque failli devenir la cause d'un grave incident à la Chambre des communes. Le vigilant amiral Napier, ayant eu vent de la chose, se leva de son banc, et, d'un air qu'il s'efforçait de rendre inquiet, demanda au premier lord de l'amirauté s'il était vrai qu'un bâtiment de guerre français, qui rôdait depuis quelque temps déjà sur la côte d'Angleterre, fût venu se montrer à Spithead, où il n'avait pas tardé à être rejoint par deux autres navires portant la flamme nationale et qui s'étaient livrés comme lui à des manœuvres suspectes. A cette interpellation, le très-honorable sir John Pakington répondit sur le ton d'un homme qui ne serait pas fâché de persuader à son auditoire, par d'habiles réticences, qu'il est sur la trace de quelque menée ténébreuse; il dit qu'en effet un bâtiment de guerre français était venu mouiller à Spithead; que le capitaine, après être descendu à terre, était allé rendre visite à l'amiral commandant le port à Portsmouth; qu'il avait accepté à dîner le même jour chez le brave amiral Seymour; que pendant le dîner deux cutters français avaient rallié le guidon du commandant Laveissière de Lavergne; qu'après le dîner cet officier était rentré à son bord, qu'il avait appareillé pendant la nuit, mais que cependant le matin on l'avait retrouvé à son mouillage de la veille, dont il était parti vers midi, avec ses deux conserves, faisant route vers le sud, c'est-à-dire vers la côte de France. C'était là tout ce que lui, le premier lord de l'amirauté, il pouvait ou voulait dire, pour le moment, des circonstances qui avaient signalé l'apparition de ces navires français dans les eaux de Spithead. Qu'avait fait le *Corse* pendant la nuit ?

« Cette petite comédie nous a rappelé cette éternelle première scène de nos anciens mélodrames, où un jeune prince charmant, mais persécuté par un tyran barbare et cruel autant qu'injuste, venait, devant deux mille auditeurs, faire confidence à son écuyer des mystérieux symptômes de trahison dont il se voyait entouré. C'était ce qu'on appelait l'exposition. La Chambre des communes n'a pas voulu laisser la pièce aller plus loin, et elle est passée à la discussion d'affaires plus importantes, sachant bien que si le gouvernement français éprouve le besoin de faire étudier l'atterrage de la côte d'Angleterre, il n'en est pas réduit à envoyer ses navires jeter furtivement quelques coups de sonde dans les eaux de Spithead, mais qu'il peut trouver tous les renseignements désirables dans les excellentes cartes que publie l'amirauté anglaise elle-même. Bon nombre des membres des communes, d'ailleurs, devaient parfaitement connaître le *Corse* et ses conserves, et leur mission. Le hareng, qui, dans ses migrations périodiques, suivait autrefois la côte de France, s'étant jeté sur la côte d'Angleterre depuis l'année 1815, manœuvre qui ne lui a pas valu l'estime de nos matelots, il en est résulté pour notre gouvernement la nécessité d'envoyer quelques bâtiments légers pour surveiller la pêche du hareng sur la côte anglaise, et c'est à ce service que le *Corse* est attaché depuis longues années déjà. Après la saison qui

finit en février, il rentrait à son port d'armement avec les bâtiments placés sous ses ordres. C'était là tout le mystère que sir Charles Napier et sir John Pakington auraient volontiers transformé en un système d'espionnage. — Xavier Raymond. »

FAITS DIVERS.

On sait le développement qu'a pris, depuis quatre années la culture du coton dans notre colonie algérienne. L'Empereur, dans le but d'encourager par tous les moyens possibles la production cotonnière, a fondé pour cinq ans, jusques et y compris l'année 1858, différents prix, dont un d'une somme annuelle de 20,000 francs, prélevés sur sa cassette particulière, en même temps que des primes étaient attribuées à l'industrie de l'égrenage. De plus, le gouvernement de Sa Majesté avait accordé aux producteurs un écoulement certain de leurs produits, en décrétant l'achat par l'Etat et à des prix fixes d'avance, suivant l'espèce et la qualité des produits des cotons récoltés sur le sol algérien.

Dans un rapport adressé à l'Empereur, M. Rouher, ministre intérimaire de l'Algérie et des colonies, a demandé que les encouragements donnés à cette précieuse industrie fussent continués pendant quelque temps encore, et, en attendant que la question, en ce moment l'objet d'un sérieux examen, soit l'objet d'une décision, l'Empereur a bien voulu proroger, pendant une année, les mesures protectrices accordées aux cultivateurs de coton.

— Les personnes qui ont suivi avec quelque intérêt l'exposition universelle de 1855, ont pu remarquer dans celle de l'industrie, du côté des machines mues par la vapeur, la *scie continue* ou la *scie sans fin*, inventée et perfectionnée par un industriel du faubourg Saint-Antoine, M. Perrin.

Grâce à ce mécanisme, extrêmement ingénieux, on peut travailler le bois de toutes les manières, le découper avec une délicatesse dont on ne saurait se faire une idée, et obtenir souvent des résultats qui ressemblent à un ouvrage de fées. J'ai vu dernièrement le chiffre surmonté de la couronne impériale de Sa Majesté l'Impératrice; c'est quelque chose de merveilleux.

On pourrait prendre ces luges pour une réclame, ou se tromperait. Elles étaient nécessaires pour arriver au fait singulier que je veux faire connaître, fait qui constate, une fois de plus, la haute intelligence de l'industrie et de la spéculation parisienne.

J'ai dit que la scie sans fin avait été appliquée au bois. En voyant, par hasard, fonctionner la machine, un des entrepreneurs des habillements de l'armée française eut l'idée d'en faire une application aussi originale qu'utile. Il l'emploie à découper les draps et, par ce procédé, il économise une perte de temps considérable; il arrive à des résultats prodigieux.

Un simple changement a été indispensable. Il a consisté à remplacer la lame dentelée par une lame tranchante. Tout le monde connaît le travail du découpeur. Sur une pièce de drap, d'une dimension régulière, on trace les lignes que doit suivre le ciseau pour la diviser en morceaux qui, rassemblés et cousus forment le vêtement. Tout ce que peut faire un découpeur, c'est de partager, d'un seul

coup de ciseau, deux ou trois pièces. Le nouveau procédé simplifie et multiplie en même temps le travail.

Qu'on se figure les pièces de drap pour tuniques, capotes, pantalons, dont les dimensions sont mathématiquement calculées, placées avec soin les unes sur les autres. On en forme des épaisseurs auxquelles, par la pression, on peut donner une rigidité, une dureté comparables à celles du bois. Ces sortes de billots de laine ainsi préparés, solidifiés, si je puis me servir de cette expression, on trace sur la première pièce le patron, les lignes que devrait suivre le ciseau du découpeur. Mais le ciseau est trop lent. La masse est présentée à la lame de la machine qui fonctionne sans relâche et, en quelques minutes, peut découper, vingt, trente, cinquante, cent tuniques, capotes ou pantalons, qui se livrent à l'instant aux couseuses mécaniques.

Comprend-on bien toute l'importance de cette application originale d'une machine à l'aide de laquelle, jusqu'à ce jour, on n'avait pensé qu'à couper le bois, qu'à chantourner les bras des fauteuils, qu'à tailler les crosses de fusil, qu'à créer de gracieux ornements ?

En peu de jours, on aurait tout prêts les vêtements d'un régiment entier; et, dans une circonstance importante, il serait plus facile d'assurer l'équipement d'une armée que de terminer la toilette d'un jeune homme à la mode.

— Dans le gouvernement de Toula, district de Kachira (Russie), les paysans viennent de former une société qui a pour but, non pas l'abstention complète de toute boisson alcoolique, mais seulement la défense de boire dans les cabarets. Chaque paysan s'engage à ne boire de l'eau-de-vie que chez lui, et à n'en acheter qu'une quantité déterminée. Un opposant qui s'était laissé entraîner à s'enivrer au cabaret a été promené par les paysans, au son du tambour, en procession autour du village. On avait attaché sur sa poitrine une grande feuille de papier sur laquelle on avait écrit en gros caractères : *Ivrogne*.

— Dans la salle ethnographique du Louvre, on a classé avec ordre et avec goût une multitude d'objets de toutes sortes, parmi lesquelles on remarque un autel surmonté de plusieurs statues, dont la disposition pittoresque attire principalement les regards. Le devant de l'autel est formé par un grand bas-relief sculpté en bois, composé avec une verve singulière et surchargé de figurines. Ce n'est, il est vrai, qu'une copie faite en 1845 à Macao, et à fort bas prix, d'après l'original existant dans une pagode; mais cette copie a été faite par des mains chinoises, et elle montre que, chez ce peuple, le talent d'imiter se maintient à une certaine hauteur. Ce travail, si baroque selon nos idées d'art, mais où cependant un certain art se montre, a pour but de figurer l'époque historique où l'empire chinois était divisé en nombreuses royaumes tributaires de la dynastie Tsin. L'empereur assis est entouré de ses grands vassaux portant les bannières de leurs principautés.

Au-dessus de ce brillant échantillon de sculpture décorative, on a placé un gros poussah majestueusement assis dans son fauteuil. C'est un philosophe divinisé qui, sous le nom Wen-chau, préside aux

— Serait-il question d'un duel !

L'artiste inclina la tête. Emma s'était trop engagée en promettant de la fermeté. Elle s'écria, d'une voix déchirante :

— Courez, courez... empêchez ce malheur. C'est horrible !..... Je ne le veux pas !.....

— Ni moi non plus ! s'écria-t-elle. J'aimerais mieux périr.

— Vous !... N'entendrai-je plus parler que de choses sinistres !...

Bénédict la contempla avec stupeur. Mais se remettant aussitôt :

— Rassurez-vous, Mademoiselle : autant qu'il dépendra de moi, j'empêcherai cette rencontre.

En rentrant chez le marquis, il le trouva avec Faustin Gournet, dont le visage exprimait une affreuse satisfaction.

— J'ai vu M^{lle} Emma, dit-il; ma conviction est que l'affaire peut s'arranger.

— Elle est arrangée, répondit avec calme M. de Montglars. J'ai envoyé le cartel.

— Qu'avez-vous fait !

— Mon devoir.

— Mais ne pouviez-vous pas attendre ?...

— Tout délai était une lâcheté. Voici notre brave Gournet qui veut bien me servir de témoin avec vous.

— C'est, dit Gournet, un office trop honorable pour que je ne m'empresse pas de l'accepter.

En parlant ainsi il dirigeait un regard ironique sur l'artiste auquel il répugnait une solidarité avec cet homme ténébreux.

— Je compte sur vous deux, reprit le marquis. Je vous donnerai avis du lieu et de l'heure. Maintenant, je vais m'occuper de quelques dispositions... On ne sait pas ce qui peut arriver.

Gournet et Bénédict sortirent ensemble. Mais, à la porte même de l'hôtel, Bénédict salua froidement ce compagnon de hasard, puis il s'éloigna à grands pas, regagnant son logis avec la mort dans le cœur. Un moment après, Gournet, qui était resté imperturbable, avisa M. d'Escarriex qui s'acheminait vers l'hôtel sur la pointe de ses escarpins, en fredonnant une ariette de Grétry et tenant à la main un énorme bouquet destiné à la marquise.

— Holà ! dit-il, chevalier, où allez-vous de ce pas ?

— Présenter mes hommages à la divinité de céans.

— Je me félicite de vous empêcher de commettre cette faute.

— Qu'y a-t-il donc ?

— Vous ignorez que la consternation règne dans l'hôtel.

— Se peut-il ?

— Vous en serez pour vos frais de bouquet.

— Expliquez-vous, mon cher Monsieur. Vous me donnez la chair de poule !

— C'est tout simple, demain matin, le marquis doit se battre avec son meilleur ami, le vicomte d'Orban.

— Impossible !

— Ah ! ce n'est pas impunément qu'une femme se promène au bois avec un élégant artiste. Cela se répand, on cause, le scandale éclate, les querelles s'engagent, et les maris vont sur le terrain !

— Je n'ai plus une goutte de sang dans les veines.

— Voilà, voilà la vie mondaine, ajouta Gournet, s'échauffant du bruit même de sa voix; telle est la société avec ses splendeurs apparentes et ses misères cachées !... Le faste et les larmes... le plaisir et le sang... Ils rient, ils s'amuse, ils s'enivrent de leur rang et de leur fortune jusqu'au jour où arrive leur désunion, où éclate le désordre, où une balle de pistolet brise cette glace qui ne réfléchissait que des visages heureux, ou plutôt des masques d'or. J'admire ces justices du ciel. Adieu, mon cher chevalier.

Il laissa là M. d'Escarriex tout ébahi.

— Allons chez ma respectable amie, M^{me} la duchesse de Blignac, se dit le chevalier. Elle accueillera sans doute favorablement l'hommage de mon bouquet et me retiendra à dîner. Un duel, grand Dieu ! un duel entre deux maris pour une querelle de femmes !... Où en sommes-nous !... Autrefois on ne se fût pas battu pour si peu de chose. Oh ! comme les mœurs sont tombées depuis la Révolution !...

travaux de l'intelligence; les étudiants l'implorant pour avoir des boules blanches dans leurs examens, les poètes pour obtenir un siège à l'Académie. Tout à côté de ce dispensateur de la science et de la renommée, on remarque une figure aux traits menaçants, qui brandit, de l'air le plus féroce, un long bâton. Ce personnage, vers lequel tous les visiteurs semblent se porter avec un empressement instinctif, sans pourtant se douter de son pouvoir, est bien le plus horrible des magots. Cependant ce n'est rien moins que le dieu, si universellement adoré, qui préside à la distribution des biens terrestres; c'est Jai-sin, le Plutus chinois.

— On écrit de Marseille, le 12 mars, au *Messenger du Midi*:

Le capitaine Magnan va bientôt faire partir pour les principales danubiennes toute une flottille de paquebots à vapeur. Six de ces paquebots, qui faisaient jadis les voyages du Rhône et de la Saône, se rendront au Danube par la voie de mer. Ces navires, qui sont d'un tonnage considérable, peuvent faire une pareille navigation sans courir de grands risques, mais il n'en est pas de même des quatre petits paquebots. Le capitaine Magnan voudrait pouvoir obtenir le droit de les diriger en transit sur le même point par la Saône, le canal de la Saône au Rhin, le Mein, le canal de la Bavière au Danube. Mais il est hors de doute que les Etats allemands, et surtout l'Autriche, n'accorderaient pas une pareille autorisation, d'autant plus que l'intrepide marin aurait l'intention d'arborer nos couleurs. Il y a un an, le gouverneur de Semlin, première ville autrichienne que l'on rencontre sur la rive droite du Danube, faillit couler le navire du capitaine Magnan, pavoisé aux trois couleurs, parce que celui-ci, se fondant sur le traité de Paris, s'obstinait à vouloir remonter le cours du fleuve. Le capitaine Magnan organisa ses équipages à Marseille, il se rendra dans deux jours à Lyon pour faire réparer ses bateaux, et partira ensuite pour Paris, où il espère avoir l'honneur d'être admis de nouveau auprès de l'Empereur.

Pour faits divers: P.-M.-E. GODET.

CHRONIQUE LOCALE.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE.

PROGRAMME DU CONCERT

Du 30 mars 1859, à 8 heures du soir.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1° Overture de la *Muette*..... AUBER.
- 2° *Souvenir des Italiens*, fantaisie pour le violon, composée et exécutée par M. H. Noiroi..... H. NOIROI.
- 3° { Barcarole, d'Oberon, pour piano QUIDANT.
Etude de Trille, id..... SCHMIDT.
exécutées par M^{me} Soulé.
- 4° Air de *Robert le Diable*, chanté par M^{lle} François, avec accompagnement d'orchestre..... MEYERBEER.
- 5° Chœur de *Marguerite-d'Anjou*, MEYERBEER.

DEUXIÈME PARTIE.

- 1° Overture de la *Gazza-Ladra*... ROSSINI.
- 2° Rondo du Concerto de Weber, pour le piano, exécuté par M^{me} Soulé, avec accompagnement d'orchestre..... WEBER.

Deuxième Partie.

LE SECRÉTAIRE INTIME.

Dans la matinée même où s'étaient passées la plupart des scènes précédentes, c'est-à-dire vers le moment où la vicomtesse, entraînant son mari l'avait contraint à la conduire chez Ernest de Foncheville, un homme à l'extérieur sévère, aux traits caractérisés, était assis devant un large et riche bureau qui formait le centre d'une pièce très-simplement décorée. Il avait sous les yeux divers journaux qu'il parcourait rapidement, puis jetait de côté avec une impatience fébrile. Des mots confus, sans suite, s'échappaient de ses lèvres. Parfois il s'appuyait sur une de ses mains et se laissait aller à rêver. Mais il ne tardait pas à reprendre l'énergie qui le consumait, et alors il relisait plus attentivement ces journaux, aliment de sa colère, tantôt se levait, marchant à grands pas, les bras croisés derrière le dos.

C'était le comte de Maubrun.

Il finit par se lasser de la violence de sa passion — ou peut-être s'effraya de la solitude; il sonna.

Un huissier se montra aussitôt.

— Mon secrétaire est-il là?

— Oui, Monsieur le Ministre, M. de Foncheville vient d'arriver.

— Dites-lui que je l'attends.

— Le voici, Monsieur le Ministre.

De Foncheville entra, chargé de dossiers contenant les affaires urgentes.

3° Valse de Venzano, chantée par M^{lle} François..... VENZANO.

4° Air du *Pré-aux-Clercs*, avec solo de violon, chanté par M^{lle} François, accompagné par M. Henri Noiroi..... HÉROLD.

5° Chœur des *Saisons*..... HAYDN.

Il sera fait une quête pour les pauvres, entre les deux parties.

VILLE DE SAUMUR.

Continuation d'ouverture de la rue Neuve Beaurepaire.

MAISON BEDENEAU.

Occupée par le sieur Bourguignon dit *Bayonnais*, menuisier.

PROJET D'EXPROPRIATION

Pour cause d'utilité publique.

L'administration municipale de Saumur, dans le but de continuer l'ouverture de la rue Neuve Beaurepaire et de mettre en communication directe et facile les 2 tronçons de cette rue aujourd'hui très-disgracieusement séparés par la maison ci-dessus indiquée, a l'intention d'acquiescer cette même maison par la voie de l'expropriation pour cause d'utilité publique. A cet effet elle a fait dresser un plan de ladite maison et de l'emplacement que sa démolition doit laisser libre par suite de l'alignement de la rue en question.

Ce plan restera déposé pendant 8 jours au secrétariat de la Mairie, du 24 au 31 mars, afin que chacun puisse en prendre connaissance.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 23 mars 1859.

Le Maire, RAGUIDEAU, adjoint.

DIMANCHE DES FAMILLES ILLUSTRÉ.

Aux appréciations si honorables dont cette publication a été l'objet dans les journaux les plus recommandables, il faut ajouter l'opinion de l'*Echo Rochelais*, qui fait parfaitement ressortir la physionomie et le but du *Dimanche des Familles*.

Voici un extrait de l'article publié dans l'*Echo de la Rochelle*:

« Si la longue expérience dans l'étude des lettres d'un obscur professeur de province pouvait être de quelque autorité, je dirais que, parmi la foule des publications qui se produisent avec la prétention d'instruire et de plaire en moralisant, un bien petit nombre pourrait justifier leurs promesses. Il n'en est pas de même du *Dimanche des Familles*. Fidèle à un plan mûri et bien arrêté, il n'admet, dans le choix varié des sujets qu'il traite, aucune étrangeté disparate; tout y est coordonné, tout y a une portée morale et religieuse franchement accusée. Les romans qui y sont publiés sont d'une sage étendue, et dans les scènes, dans les tableaux qui y sont représentés, l'idée est aussi chaste que l'expression.

» Le *Dimanche des Familles* peut donc être admis sans défiance au foyer domestique; aussi, dès le début, ce journal a été l'objet des sympathies du public et de la presse. Notre appréciation person-

nelle n'est ici, par conséquent, que l'interprétation du sentiment général.

» J. DESLANDES (*Echo Rochelais*). »

Le *Dimanche* a publié dans ses deux derniers numéros: *L'Oncle Scipion*, d'Edouard Ourliac; — *la Perle d'Edimbourg*, de Frédéric Mercey; — *la Légende de saint Léon-le-Grand*, par M. Tamisier; — *la ville de Luxeuil-les-Bains*, par M. de Varennes; — *les Nègres*, par Virey; — *le Peintre Lawrence*, par J. Xavier; — *Bède le Vénérable*, par Bouchitté; — *Voyage à Saint-Gall en Suisse*, — *les réformateurs: Zwingle, Luther et Calvin*; — *Jasmin le poète-perruquier*, par M. Fabre; — *Chroniques*; — *Petit Dictionnaire d'archéologie et d'architecture* (1^{er} article), par M. Amédée Aufaivre. — Neuf vignettes ornent ces numéros; elles sont signées par MM. Y. Dargent, Robinson, Dumont, etc.

Un an: 9 fr. — On s'abonne à Paris, rue Mignon, 7. — A Troyes, rue du Temple, 36. — Pour le Sud-Est et la Provence, à Avignon, chez M. CAILLAT BELHOMME, rue Saunerie, 15. — Les abonnés reçoivent la collection complète des numéros parus.

Les Plumes-Dupré sont toujours en très-grande vogue. En effet, il suffit d'en faire usage en seule fois pour en reconnaître la supériorité sur tous les autres genres de plumes métalliques. L'ingénieux système de réservoir inventé par M. Dupré (*Plumes expéditives*) est une innovation heureuse et simple à la fois. Permettant de faire une grande quantité de lignes sans reprendre d'encre, et l'excellente qualité de la plume y aidant, on est étonné de la facilité avec laquelle on fait les traits les plus fins et les plus purs.

On obtient également des résultats surprenants avec les plumes du même inventeur, connues sous le nom de *Plumes à pointe coulante*. Elles sont moins chères que les premières et d'une grande économie pour les personnes qui écrivent souvent. Ce système est aussi ingénieux que le premier, et es deux font le plus grand honneur à M. Dupré, qui a su, dans ses produits, allier la qualité supérieure au bon marché. Nous connaissons des bureaux où l'on n'écrivait encore presque exclusivement qu'avec des plumes d'oie, ne pouvant en employer d'autres, lorsque les Plumes-Dupré ont paru, l'essai en a été fait, et il est resté couronné d'un plein succès: depuis lors elles y sont en usage. La fabrication, quoique établie sur une grande échelle, suffit à peine à la consommation. Avant peu on en verra dans toutes les mains. Nous pensons donc rendre un véritable service à nos lecteurs en leur faisant connaître: car qui n'est flatté d'écrire avec une bonne plume? (*Voir aux annonces.*)

BOURSE DU 22 MARS.

3 p. 0/0 baisse 03 cent. — Ferme à 68 80.
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 95 00

BOURSE DU 23 MARS.

3 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 68 80
4 1/2 p. 0/0 hausse 1 fr. — Ferme à 95 00

P. GODET, propriétaire-gerant.

A la vue de ces paperasses bureaucratiques, M. de Maubrun fit un mouvement de dégoût; et tandis que le secrétaire intime lui présentait ses respects et s'informait de la santé de Son Excellence, le comte l'interrompit en disant:

— Posez-là ces dossiers, je n'ai pas le temps de m'occuper d'affaires. Mon esprit est ailleurs. Je suis inquiet, très-inquiet. La séance d'hier a été mauvaise; la majorité a faibli. C'est pitoyable comme on écoute ces orateurs de l'opposition! Pourquoi? tout simplement parce qu'ils font de l'opposition, et que la masse du public s'intéresse toujours à la lutte contre le pouvoir. Etre ministre, c'est avoir tous les torts; outre des adversaires acharnés, on a à combattre les préventions aveugles et les sots préjugés. Un cabinet n'existant-il que depuis une heure, de petits folliculaires prétendent savoir déjà son programme; on l'attaque sur ce qu'il fera; c'est de la calomnie basée sur le vent. Dès qu'il a agi, c'est bien pis encore. De tous les points de l'horizon arrivent des clameurs; il n'est personne qui ne désire sa chute, et jusqu'à ses amis qui y travaillent; car ils ont entre les mains les gages qu'ils attendaient de lui, et l'espérance escompte toujours un avènement. En ai-je gorgé de ces ingrats, que je ne revois plus au moment décisif!

Le ministre, fatigué, fit une pose. Ernest jugea qu'il était bon de parler, de conjurer les alarmes du maître. Il prit l'air confiant d'un homme bien informé:

— Que Votre Excellence, dit-il, me permette de m'exprimer franchement.

— Non-seulement, je vous le permets, Monsieur, mais je vous en prie. La franchise est une vertu que les hommes d'Etat devraient tous cultiver.

Ernest avait bien envie de rire; aussi n'eût-il jamais l'air plus sérieux.

— Je ne me dissimule pas que la séance d'hier a pu causer des alarmes à Votre Excellence. J'y étais et j'ai admiré avec quelle intrépidité M. de Pontessac s'est élancé à la tribune pour y débiter ses lieux communs.

— On l'a applaudi, Monsieur, on l'a applaudi!

— Du bruit, et pas autre chose.

— Mais n'est-ce que du bruit, cet accord des journaux à lui faire une ovation?

— Quoi! n'avez-vous pas été témoin vingt fois de ces ligues que venait dissoudre un vote de la majorité? Non, non, M. de Pontessac n'est pas destiné à vous remplacer de sitôt. Votre fermeté contiendra les vaines rumeurs des coteries.

— Vraiment, Monsieur de Foncheville, vous avez du sang-froid que j'apprécie. Je vous sais bon gré de votre dévouement à ma personne.

— Mon dévouement est sans limites.

— Aussi aimerais-je à faire quelque chose pour vous.

— Oh! je ne suis pas de ceux qui ne songent qu'à eux.

— Sans doute; mais enfin si vous avez un parent à placer.

En parlant ainsi le ministre froissait avec une colère machinale le *Constitutionnel*, le *Courrier Français* et la *Quotidienne*. (*La suite au prochain numéro.*)

VENTE

AUX ENCHÈRES.

Le samedi 26 mars 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange, à Saumur, à la vente aux enchères de deux diligences, cinq chevaux et les harnais; une machine à moudre le blé.

On paiera comptant avant l'enlèvement des objets, plus 5 p. 0/0. (141)

AVIS.

DEUX BILLETS DE BANQUE de cent francs chacun ont été perdus lundi dernier 21 mars, dans les rues Saint-Nicolas, des Bouchers, Beaurepaire, rue Beaurepaire prolongée, rue du Poits-Tribouillet, rue Pavée, rue du Temple, Porte-du-Bourg, et rue du Collège.

S'adresser au sieur ANDRÉ, domestique au Collège.

A VENDRE OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite

UNE PETITE PROPRIÉTÉ appelée

LA TUFFERIE,

Située à Saumur, faubourg de Nantilly, rue de la Grande-Gueule-du-Loup.

Consistant en bâtiments d'habitation, cour, plusieurs belles caves, trois jardins ayant de très-beaux arbres en rapport, notamment des pêchers qui ont jusqu'à sept mètres d'étendue et un beau carré d'asperges, le tout en un seul tenant entourés de murs de clôtures, et contenant soixante-onze ares.

S'adresser à M. FOURNÉE-CHEVREAU, rue de Bordeaux à Saumur. (120)

A CÉDER

UN Fonds de Quincaillerie,

GROS ET DÉTAIL, Parfaitement achalandé,

Situé dans un des quartiers les plus commerçants de Saumur.

Grandes facilités pour les paiements.

S'adresser au bureau du journal.

6^{me} ANNÉE

Administration, 7, rue de la Bourse.

A VENDRE

UNE ETUDE D'HUISSIER près le Tribunal de première instance de l'arrondissement de Loudun (Vienne).

S'adresser à M. CALLANDEAU, titulaire. (655)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Jolie petite MAISON, avec ou sans

ÉCURIE et REMISE,

Grand'Rue, n° 49.

S'adresser à M. DABURON, juge.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

OU A VENDRE

au Pont-Fouchard,

Occupés par M^{me} veuve Tailbois.

S'adresser à M. SIMON cordonnier, place Bilange. (121)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOR, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 5 FR. (19)

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), aise rue Saint-Nicolas, n° 3.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

A CÉDER

DE SUITE,

Très-bon Établissement de loueur de chevaux et voitures.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

UNE DAME, connaissant la tenue des livres, désire avoir quelques heures d'écritures dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

DRAGÉES ANTI-BLENNORRAGIQUES

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris,

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infailible.

Dépôt : à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (31)

CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J^h ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt : chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

Medaille de prix à l'Exposition de Laval (1857), pour les deux systèmes de plumes ci-après :

DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 13 ANS, s. g. d. g.

PLUMES-DUPRE,

DITES EXPÉDITIVES. Douceur, durée et beauté d'écriture. 40 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 1 franc; la douzaine, 25 centimes.

PLUMES-DUPRÉ,

DITES A POINTE COULANTE. Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans 60 centimes; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondissement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Marché-Noir à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

A LA VILLE DE SAUMUR

MAISON BOISSIER

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR MARIAGES

Soieries, Châles, Dentelles, Confections, Articles de goût.

CHOIX IMMENSE DE CHALES DES INDES

Provenance directe de la Maison CARDWELL et SYERS, de Bombay,

A 20 p. % AU-DESSOUS du cours de Paris,

Carrés, de 140 à 2,000 fr.; longs, de 300 à 4,500 fr.

Pièces des Indes, de 120 à 300 fr.; d^e riches, de 300 à 650 fr.

DENTELLES NOIRES ET BLANCHES DE TOUTES FABRIQUES

Chantilly, Caen, Cambrai, Alençon, Bruxelles, Angleterre, Valenciennes, etc.

PRIX FIXE INVARIABLE

Ces articles seront expédiés franc de port, à condition et à choix, à toutes les personnes qui en feront la demande. (142)

LE CRÉDIT FINANCIER

UN AN : 4 FRANCS

Administration, 7, rue de la Bourse.

Opérations de Banque et de Bourse, Caisse de Dépôts, Reports, Bénéfices payés tous les mois.

Pour toutes demandes et lettres, écrire franco à MM. E. PEGOT-OGIER et C^{ie}, ou à M. le Directeur du Crédit financier, rue de la Bourse, 7. — Pour envois de fonds, envoyer par lettres chargées, et dans les villes où la Banque de France a des succursales, verser au crédit de MM. E. Pégot-Ogier et C^{ie}, banquiers.

MM. E. Pégot-Ogier et C^{ie} se chargent pour le compte de leurs clients, de souscrire, acheter et vendre tous effets publics, actions, obligations industrielles de France et de l'Étranger; — prendre part, sur ordres, à tous emprunts, soit d'États, villes et compagnies, à tous travaux publics, entreprises commerciales et industrielles; — faire des avances ou ouvrir des crédits, en compte-courant, sur dépôts de titres, effets publics, actions ou obligations; — recevoir des sommes en compte-courant, et tous titres en dépôt.

Caisse de report recevant toutes sommes pour être utilisées en REPORTS. Le report est une opération lucrative et sûre, puisqu'elle repose toujours sur actions ou obligations offrant toutes garanties. Versement à volonté. (Chaque compte-courant est arrêté au bout d'un mois). Il est délivré à chaque déposant un récépissé extrait du livre à souche.

LES COURTAGES SONT INVARIABLEMENT LES MÊMES QUE CEUX FIXÉS PAR LE PARQUET DE PARIS.

LE CRÉDIT FINANCIER, journal hebdomadaire, le meilleur marché de tous les journaux, quatre francs par an pour Paris et les départements, paraît le dimanche matin et contient : un article SITUATION; résumé général de la Bourse de la semaine; une chronique des Chemins de fer français et étrangers, renseignements sur les lignes projetées ou en cours d'exécution, détails de service; FAITS DIVERS et nouvelles, inventions, applications de la science à l'industrie, détails commerciaux sur les denrées de première nécessité; BIOGRAPHIE spéciale, commerciale, scientifique, financière; ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES, paiements d'intérêts et de dividendes; JURISPRUDENCE commerciale; BULLETIN des théâtres de Paris; COURRIER DE LA SEMAINE et feuilleton; enfin, un TABLEAU de la Bourse relevé sur la cote officielle. (102)